

PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation

DATE - DURÉE - LIEU

Date : de janvier à décembre

Durée : 189 heures en OF,
147 heures en FOAD,
288 heures en structure

Lieu : Aubagne (13) et Massy (91)

TARIFS

- Coût de la formation : nous consulter
- Droits d'inscription : 180 € NdT

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- Réaliser de manière autonome des prestations de perfectionnement et d'entraînement dans sa mention
- Réaliser des prestations de formation
- Enseigner contre rémunération

PUBLIC

- Entraîneurs bénévoles en activités pugilistiques
- Entraîneurs professionnelles en activités pugilistiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle
- Formation Ouverte et à Distance (FOAD)
- Alternance en entreprise

DESRIPTIF ET PROGRAMME

Secteur d'Activités : Sports/Éducation

Le DEJEPS « Perfectionnement Sportif » est un diplôme professionnel délivré par l'Etat de niveau III (Bac+2). Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.

Structuration du diplôme

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention de sécurité

MENTIONS

- BOXE
- BOXE THAI-MUAYTHAI
- KICKBOXING